

	CONSEIL ACADÉMIQUE ♦ ♦ ♦ ♦ PROCÈS VERBAL
PV avant approbation	CAC du 8 janvier 2020

Le CAC du 18 décembre 2019 a été annulé faute de quorum.
Un nouveau CAC plénier a été réuni le 8 janvier 2020. Le quorum n'est donc pas nécessaire.

17 personnes sont présentes dont 5 procurations distribuées.
L'Administrateur provisoire ouvre la séance à 11h30.

M JOHANN rappelle que le quorum est difficile à atteindre car le CAC est constitué d'un grand nombre de personnes. M JOHANN remercie les personnes présentes de s'être déplacées.

L'information officielle est donnée que le financement d'I-SITE va continuer jusqu'à la tenue du jury international.

M JOHANN souhaiterait pouvoir donner sa délégation de signature mais les statuts d'une COMUE empêche la délégation de signature. Il faudrait par ailleurs qu'UBFC ait un règlement intérieur. Or il semblerait qu'un changement des statuts ne soit pas suffisant.

Toutefois M JOHANN n'est pas persuadé qu'il soit nécessaire de modifier les textes ministériels. Pour lui la solution serait de passer en COMUE expérimentale.

Le PV du CAC précédent est présenté à l'assemblée et aucune remarque n'est formulée. Le PV du CAC du 14 novembre 2019 est donc approuvé.

M JOHANN donne la parole à Mme LEGEARD Oumhanie qui se présente suite à sa prise de fonction à UBFC en tant que responsable du service Formation & Insertion Professionnelle. Mme LEGEARD remplace Mme THOMAS Stéphanie. Elle est en fonction depuis le 1 décembre 2019.

1. Bilan de la journée doctorale 2019 : Mardi 19 novembre 2019, Campus de Besançon

UBFC organise chaque année, en novembre (à la fin de la période d'inscription) une journée de rentrée à l'attention des doctorants de 1^{ère} année. Leur présence est obligatoire.

Les doctorants sont tous réunis en plénière le matin. Après des discours d'accueil et une séance d'information sur les formations transversales, une conférence leur est proposée qui compte pour une heure dans leur plan individuel de formation. Dans la salle attenante de la cafétéria, 12 stands étaient installés pour recevoir et informer les doctorants : associations de doctorants (A'Doc, Thésenvies), Campus

Sport, Missions de culture scientifique, partenaires extérieurs (MGEN, CASDEN, SMERRA, Deca BFC, AFEV, Parcours d'Excellence du Rectorat, SATT SAYENS).

14h30-17h30 : Réunions spécifiques à chaque Ecole Doctorale

Un transport en car avait été organisé pour les doctorants venant de Dijon et du Nord Franche-Comté.

A leur arrivée, les doctorants se sont vus proposer la distribution de goodies et de documentations d'information sur la Région Bourgogne-Franche-Comté, mais aussi de documents spécialement créés à leur attention par la Mission doctorale et le service communication d'UBFC.

La participation a été plus importante qu'en 2018/2019 : 295 doctorants ont été présents cette année.

CP : 33 doctorants

DGEP : 23 doctorants

ES : 84 doctorants

LECLA : 36 doctorants

SEPT : 45 doctorants

SPIM : 70 doctorants

2. Co-instruction des demandes de thèses par UBFC

Mme LAOU-HUEN présente le rapport et précise que la Région a décidé pour 2020 de faire évoluer les dispositifs financés jusqu'à maintenant au bénéfice de la recherche

Plusieurs types d'appels à projets

- AAP Projets structurants d'envergure
- AAP amorçage
- AAP spécifiquement dédiés aux contrats doctoraux
- AAP ANER (accompagnement nouvelles équipes de recherche)
- Futur AAP plateforme
- AAP au fil de l'eau : colloques et mobilités.

L'année dernière il y avait un AAP excellence qui a été remplacé par un AAP ISITE. L'AAP ISITE concerne 3 PIA portés par UBFC : ISITE-BFC, EUR EIPHI et le laboratoire d'excellence LIPSTIC.

Mme LAOU-HUEN souhaite préciser que la Région a voulu lancer un AAP spécial pour les projets doctoraux en raison du schéma régional de l'enseignement supérieur et de la Recherche et formation.

Une orientation porte sur le capital humain. C'est la raison pour laquelle les contrats doctoraux sont sortis des AAP habituels. Cela valorise cette orientation « capital humain ».

Une autre nouveauté est une demande d'action en matière de culture scientifique, technique et industrielle dans les contrats doctoraux demandés.

Mme CHOPARD prend la parole et confirme que la volonté de la Région est de faire participer les doctorants à la mission de développement auprès des étudiants et

du grand public afin qu'ils aient le rôle d'ambassadeur et qu'ils incitent au développement, à l'intérêt du grand public pour les sciences. Cela est important pour la nouvelle orientation de la Région.

La Région souhaite que la jeunesse de la Région développe une appétence pour les sciences. Mme CHOPARD pense qu'en terme de temps cela ne mobilisera pas énormément d'heures. Pour Mme CHOPARD, c'est juste un symbole pour les doctorants.

Le fait d'inciter les doctorants à faire cela fait partie des compétences des doctorants. Philippe LUTZ trouve cette idée excellente.

Mme CHOPARD dit que beaucoup de chercheurs pendant le colloque qui a eu lieu à la Région ont pointé l'intérêt pour les doctorants de cet exercice de diffusion de culture technique et industrielle. Cela permet d'être compris, d'échanger avec un public plus large et qu'ils en voyaient les bénéfices.

La gestion des contrats doctoraux fait partie intégrante des prérogatives d'UBFC, il a été convenu :

- qu'UBFC serait l'établissement déposant et bénéficiaire des demandes de financement de thèses des porteurs des établissements membres d'UBFC (à l'exception de l'ENSAM dont l'école doctorale n'est pas rattachée à UBFC). UBFC ne sera en revanche pas bénéficiaire des demandes de financement de contrats doctoraux déposés par des organismes ou instituts de recherche
- qu'une co-instruction impliquant les Ecoles Doctorales, le collège doctoral et les pôles thématiques UBFC, serait mise en œuvre pour pouvoir faire remonter au conseil régional des avis pédagogiques sur toutes ces demandes de thèses et un classement des demandes de thèses sèches.

95 demandes de thèses ont été faite cette année ; soit une augmentation de 23 % par rapport à l'année dernière.

Philippe LUTZ dit que le nombre de financement sera très faible et qu'il y aura donc des frustrations.

Mme CHOPARD confirme cela. Beaucoup de thèses sont déposées pour un budget non extensible.

Mme LAOU-HUEN annonce que les demandes représentent 9 millions d'euros pour un budget de fonctionnement de 7.5 millions d'euros.

Les écoles doctorales d'UBFC ont été missionnées pour donner un avis pédagogiques sur les thèses sèches, thèses Amorçage et Thèses Projets Structurant d'Envergure.

Cet avis se base sur 3 critères définis au sein du collège doctoral :

- taux d'encadrement des directeurs et directrices de thèses pressenties et historique d'attribution de contrats doctoraux
- respect des règles de fonctionnement de l'ED par l'encadrant(e)
- difficultés d'encadrement (abandons et/ou conflits récurrents)

Sur la base de ces critères, les écoles doctorales peuvent donner un avis favorable, réservé ou défavorable, les avis réservés et défavorables devant être motivés.

Le collège doctoral a également émis un commentaire lorsqu'un porteur avait déposé plus d'une demande dans le cadre de ce même appel à projet.

Une 2^{ème} Co-instruction des thèses sèches a été faite par les pôles thématiques UBFC.

45 demandes de thèses sèches ont été déposées et ont été instruites par les pôles thématiques. Cela sera inscrit pour le 10/1 sur la plateforme Olga de la région.

Mme CHOPARD remercie pour le travail fourni.

Les discussions ont été de très bonne qualité. La Région se rend compte de l'importance du travail demandé.

Mme LAOU-HUEN va transmettre ces remerciements aux responsables de pôle.

Vote : Adopté à l'unanimité

3. Projet Labex LipSTIC

Dans le cadre du cofinancement de ses projets de recherche, le LabEx LipSTIC (Lipoprotéines et Santé : prévention et Traitement des maladies Inflammatoires et du Cancer) porté par UBFC a souhaité répondre à l'Appel à projets ISITE-BFC 2020 initié par le Conseil régional de BFC.

Le LabEx LipSTIC a été créé lors du 2^{ème} appel à projet Labex de 2012 et a été prolongé pour 5 ans à compter de janvier 2020. Il repose sur l'idée disruptive et innovatrice d'utiliser les lipoprotéines, nanoparticules naturelles transportant les substances lipophiles dans l'organisme, pour prévenir, diagnostiquer et traiter le cancer et les maladies inflammatoires.

Le labex LipSTIC pouvait répondre à l'AAP de la Région intitulé ISITE-BFC.

Le comité de pilotage LipSTIC a présenté au service Recherche de la Région 11 projets de recherche pour lesquels il demande une subvention.

La subvention de la Région pour ce projet ISITE se fait à hauteur de 80 % maximum.

Le labex doit apporter au minimum 20 % de co-financement.

LipSTIC va demander à la Région une subvention de 429700 €, co-financer à hauteur de 107300 € et solliciter le Feder pour co-financer les postes d'ingénieur de recherche à hauteur de 72000 €.

4. Avancement d'Alumni

Dans le cadre de son ambition de rayonnement national et international, de la valorisation du doctorat et des masters UBFC, et du renforcement des moyens mis au service de l'insertion professionnelle des étudiants, UBFC souhaite développer un réseau Alumni. Celui-ci réunira sur un même réseau ses étudiant.e.s et diplômé.e.s de doctorat et de master (Master UBFC, Master Graduate School EIPHI). A l'heure actuelle, le potentiel de membres concernés par un tel réseau est estimé à environ 3 000 individus.

Une telle communauté d'étudiants/diplômés recèle des intérêts évidents pour de nombreux autres champs d'actions d'UBFC tels que l'Insertion professionnelle, le Schéma de la Vie étudiante ou encore la Mobilité Internationale.

Entre autres, la mise en place d'une plateforme Alumni en ligne permettrait :

- de créer un sentiment d'appartenance plus étroit à UBFC et d'engendrer ainsi une meilleure visibilité externe d'UBFC.
- de renforcer le réseautage professionnel de ses membres pour leur permettre de trouver des stages/ des emplois, et améliorer leur réseautage à l'international.
- de mettre en place un système de parrainage et de mentoring entre ancien.ne.s élèves et étudiant.e.s en cursus.
- de constituer un bon outil de communication pour relayer de l'information à ses membres.
- de développer un vivier d'intervenants et de participants potentiels pour l'organisation d'événements fédérateurs au service de la carrière de ses membres (formations, événement-actions carrière...), favorisant ainsi un sentiment d'appartenance et de fidélisation.
- de récolter des indicateurs statistiques précieux pour le suivi de carrière des diplômé.e.s.

Le réseau Alumni UBFC constitue notamment:

- un jalon du projet ISITE-BFC, dont le budget dédié à un tel projet est de 90 000 euros sur l'ensemble du projet.
Rq : ce budget permettra le déploiement d'une plateforme et le lancement du réseau, ainsi que le recrutement pour un an d'1 ETP dédié à l'administration/développement du site et à l'animation du réseau, mais ne constitue en aucun cas un budget de pérennisation du réseau Alumni.
- un jalon du projet de l'EUR EIPHI.

Le périmètre des membres est :

- étudiant.e.s en cursus et Diplômé.e.s UBFC = doctorat, master ISITE-BFC, master Graduate School EUR-EIPHI.
- potentiel de 3 000 étudiant-es/diplômé.e.s.
- potentiel de renouvellement = 1 000 nouveaux étudiants/an

Il s'agit de déployer une plateforme Alumni en ligne en faisant appel à un fournisseur externe spécialisé (fournisseur de solution choisi : Alumnforce) puis alimentée/animée par un.e chargé.e des relations Alumni pour lequel un recrutement fructueux a été mené en octobre.

Budget

Le Budget ISITE-BFC dédié à l'Alumni est de 90 000 euros, incluant le recrutement d'un 1ETP pendant 1 an, ainsi que les frais d'achat, de déploiement et d'abonnement (1 an) de la plateforme en ligne. Le Jalon de dépense de ce budget pour le déploiement l'achat et l'abonnement est fixé à avril 2020.

Hervé MAILLOTTE demande si la plateforme sera interactive avec les autres PIA. Il faudrait une souplesse d'accès.

Oumhanie LEGEARD dit qu'il est prévu que cette fonctionnalité existe. Il a été demandé aux prestataires de donner des droits d'accès aux responsables.

M JOHANN dit que dans IdÉES, les Alumni sont repris ainsi que dans SFRI.

M MAILLOTTE dit que cela peut aussi intéresser RITM. Claudia LAOU-HUEN dit qu'il y aura un lien entre le 1^{er} cycle et les masters.

Il faut que les nomenclatures proposées soient les plus proches possibles des nomenclatures qui existent déjà.

M JOHANN remercie les membres de leur présence et leur donne rendez-vous pour le CAC du 23 janvier 2020.

M JOHANN Luc
Administrateur Provisoire UBFC

